

# Les mille sources de la Colère

N° 159

OCTOBRE 2022

Elections professionnelles Comité Social d'Administration

## LE CSA (LE CONSEIL SOCIAL D'ADMINISTRATION)

Avec la mise en place des CSA, les comités techniques (CT) et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) sont fusionnés en une instance unique :

Le CSA.

Les CAP locales sont supprimées. Seules les CAP nationales par corps sont maintenues.

### QUI VOTE ?



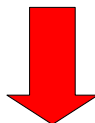
Pour les CSA : tous les agents titulaires, stagiaires, contractuels, en CDI ou CDD d'au moins 6 mois (qualité appréciée au jour du scrutin)  
Pour les CAP : les fonctionnaires titulaires appartenant à un corps relevant de cette CAP  
Pour les CCP : les contractuels justifiant d'un CDI ou CDD d'au moins 6 mois, d'un contrat PACTE, d'un contrat handicap

### COMMENT ?



Par un vote électronique sur ordinateur (professionnel ou personnel), tablette, smartphone.  
En créant, au préalable, un compte électeur  
Via un identifiant à récupérer dans l'ENSAP.

### POUR QUI VOTER ?



VOTER CGT pour donner aux futur.e.s élu.e.s les moyens de défendre les droits Et intérêts collectifs de tous les agent.e.s statutaires et contractuel-les, pour un meilleur service public, pour obtenir de meilleures conditions de travail et défendre nos droits.

## Affichage libre

La Fiscalité Immobilière a disparu depuis bientôt 10 ans, la BCR est sur Brive depuis 2019 mais la signalétique de la Cité Administrative invite toujours l'usager à se rendre au 7<sup>e</sup> étage de la Tour pour y être reçu. Nous ont également été signalées des affichettes « ici pas de paiement en espèces au-delà de 30 000 francs », mais c'est à confirmer !

## CDIF errant

Numéro 1, signant à Bercy la note de création du SDIF, ne pouvait sûrement pas ignorer que les choses ne se passeraient pas exactement comme sur le papier. Balader les agents d'un site à l'autre, fusionner deux services avec des méthodes de travail différentes en espérant que tout se passe dans le meilleur des mondes alors que justement il en manque, du monde, en plus des moyens. Le DG a peut-être versé une larme devant le paraphe, mais une larme de crocodile, et ce n'est pas la première.

## Chlorophile

Le 3 octobre dernier, L'équipe de « 1001 plantes au bureau » (Direction générale des Entreprises), projet lauréat de l'appel à projet « Tous acteurs de Bercy vert », vous conviait à un atelier « Plante au bureau ». Il y avait une faute de frappe : Il fallait, bien sûr, lire "planter le bureau".

## Bouillon de culture

Dans le cadre de sa démarche écoresponsable, la DGFIP instaure une nouvelle règle : c'est le dernier à quitter les locaux qui tirera la chasse d'eau pour tous ses collègues. Les plus assidus se verront attribuer le titre de Chef De Cabinet du mois.

## A la carte

Lors du dernier CTL, il a été demandé de déroger aux règles de mutation au cas par cas. La CGT l'a rappelé : Les règles de mutation sont un gage d'équité pour l'ensemble des personnels et même si nous dénonçons la suppression des règles de rapprochement, il est impensable de déroger à ces règles qui, si elles n'existaient, feraient des mutations une tambouille nauséabonde.

## Gueule de bois

Malgré les numéros de bonimenteur de nos Numéro 1 successifs et de leurs groupies, force est de constater qu'avec 18 % de déclaration papier lors de la dernière campagne d'impôt sur le revenu, les redevables corréziens sont toujours attachés au papier. La seule vérité Made in DGFIP est que les gens viennent moins en réception. C'est sûr qu'avec un vigile et une porte fermée cela devient difficile de rentrer, même si on a une bouteille à l'intérieur.

## Révisionnisme

Notre ministre se demande si une manifestation a déjà rempli un frigo. Quelques-unes, en fait, et la plupart initiées par la CGT.

## Total fashion victim

Ne soyez pas lâche, l'exemple vient d'en haut : cet hiver c'est col roulé pour tout le monde, et pas en en mohair, vous n'avez pas les moyens, en tergal !



**J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques >> ICI <<**

Contacts

mail [cgt.ddfip19@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip19@dgfip.finances.gouv.fr)

tél : 07 66 81 95 30